

SFR

JUSQU'À

100 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

Pour l'achat simultané d'une paire d'écouteurs Samsung Galaxy Buds2 et d'un Samsung Galaxy S21 FE 5G

SAMSUNG

Galaxy Buds2

liés à l'achat d'un Samsung Galaxy S21 FE 5G

100€ remboursés**Offre valable du 29/11/2022 au 12/12/2022 inclus****Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous**

- Vous êtes abonné mobile SFR, ou abonné mobile Red by SFR.
- Vous avez acheté, entre le 29/11/2022 et le 12/12/2022, chez SFR, une paire d'écouteurs Samsung Galaxy Buds2 et un mobile Samsung Galaxy S21 FE 5G

Jusqu'à 100 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?**1**

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 30 jours suivant votre achat.

- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR
- Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier
- Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :
 - Joignez une copie de la facture d'achat ou du ticket de caisse mentionnant l'achat des écouteurs (la date d'achat et la référence des écouteurs doivent être entourées).
Pour un achat :
 - en boutique SFR, vous avez reçu un ticket de caisse.
 - en ligne, votre facture d'achat sera disponible à compter du lendemain de l'expédition de votre commande, pour les clients SFR (<https://espace-client.sfr.fr/suivre-ma-commande/authentication>) et RED (<https://espace-client.sfr.fr/suivre-ma-commande/authentication?red=1>).
- Validez votre demande
- Imprimez le bulletin de participation

2

Préparez votre envoi :

- Découpez le code-barres original qui figure sur l'emballage des écouteurs (les photocopies ne seront pas acceptées).
Code-barres éligibles :
 - Samsung Galaxy Buds2 noir : 8806092607200
 - Samsung Galaxy Buds2 blanc : 8806092607194
 - Samsung Galaxy Buds2 violet : 8806092631816
 - Samsung Galaxy Buds2 vert : 8806092607217
- Envoyez le tout accompagné de votre bulletin de participation sous 6 jours à l'adresse suivante :
Offre de remboursement SFR
BP 134
93101 MONTREUIL CEDEX

Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

ODR_ACC_Noel_Samsung_buds2_avec_S21FE_202211290001

Dans la limite d'un seul remboursement par ligne SFR, parmi les accessoires éligibles à l'offre. Vous bénéficierez de ce remboursement sous forme d'avoir sur une ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture) jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. Dans l'hypothèse où vous bénéficiez déjà d'un avoir sur facture, vous ne bénéficierez du remboursement par avoir de la présente offre qu'une fois le montant du précédent avoir déduit. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 12/05/2023. Dans la limite des stocks disponibles.

Offre non cumulable avec toute autre offre portant sur le même équipement sur la même période.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris

SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne

Ref: Coupon